

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.10/198

18 mai 1982

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION EMANANT DE M. Y. M. GIBBONS, CHEF PRINCIPAL
IBEDUL (PALAOS) CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE
DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Le 17 mai 1982

Monsieur le Président du
Conseil de tutelle de
l'Organisation des
Nations Unies
New York, N.Y. 10017

UN LIBRARY

MAY 20 1982

UN/SA COLLECTION

Monsieur le Président,

En ma qualité de Chef principal Ibedul de la République des Palaos, j'ai l'honneur de demander par la présente à être entendu par le Conseil de tutelle à sa quarante-neuvième session.

Espérant qu'il vous sera possible de donner une suite favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Chef principal Ibedul,

République des Palaos,

(Signé) Y. M. GIBBONS